## Exode 22

Französische Darby-Übersetzung



1 Si un homme vole un boeuf, ou un mouton, et qu'il le tue ou le vende, il restituera cinq boeufs pour le boeuf, et quatre moutons pour le mouton. 2 Si le voleur est trouvé commettant effraction, et qu'il soit frappé et qu'il meure, il n'y aura pas coulpe de sang pour lui. 3 Si le soleil est levé sur lui, il y aura coulpe de sang pour lui: il aurait fait pleine compensation; s'il n'avait rien eu, il aurait été vendu pour son vol. 4 Si ce qui a été volé est trouvé vivant entre ses mains, soit boeuf, soit âne, soit mouton, il fera compensation au double. 5 Si un homme fait brouter un champ ou une vigne, et envoie son bétail et qu'il broute dans le champ d'autrui, il fera compensation, du meilleur de son champ et du meilleur de sa vigne. 6 Si le feu sort et trouve des épines, et qu'un tas de gerbes ou du blé sur pied, ou le champ, soit consumé, celui qui aura allumé l'incendie fera pleine compensation.

7 Si quelqu'un donne à son prochain de l'argent ou des objets à garder, et qu'ils soient volés de la maison de cet homme, si le voleur est trouvé, il fera compensation au double. 8 Si le voleur n'est pas trouvé, le maître de la maison sera amené devant les juges, pour jurer s'il n'a pas mis sa main sur le bien de son prochain. 9 Dans toute affaire d'infidélité touchant un boeuf, touchant un âne, touchant un mouton, touchant un vêtement, touchant toute chose perdue dont on dira: C'est cela, -l'affaire des deux parties viendra devant les juges; celui que les juges condamneront fera compensation au double à son prochain. 10 Si un homme donne à garder à son prochain un âne, ou un boeuf, ou un mouton, ou une bête quelconque, et que la bête meure, ou qu'elle se soit fait une fracture, ou qu'on l'ai emmenée, sans que personne l'ait vu, 11 le serment de l'Éternel interviendra entre les deux parties, pour jurer s'il n'a pas mis sa main sur le bien de son prochain; et le maître de la bête l'acceptera, et celui-là ne fera pas compensation; 12 mais, si réellement elle lui a été volée, il fera compensation au maître: 13 si elle a été déchirée, il l'apportera en témoignage; il ne compensera pas ce qui a été déchiré. 14 Et si un homme a emprunté une bête à son prochain, et qu'elle se fasse une fracture, ou qu'elle meure, et que son maître n'ait pas été avec elle, il fera certainement compensation. 15 Si son maître était avec elle, il ne fera pas compensation; si elle a été louée, elle sera venue pour son louage.

16 Et si un homme séduit une vierge non fiancée, et couche avec elle, il la prendra pour sa femme, en payant une dot. 17 Si son père refuse absolument de la lui donner, il lui pèsera de l'argent selon la dot des vierges. 18 Tu ne laisseras point vivre la magicienne. 19 Quiconque couche avec une bête sera certainement mis à mort. 20 Celui qui sacrifie à un dieu, si ce n'est à l'Éternel seul, sera voué à la destruction. 21 Tu ne traiteras pas mal et tu n'opprimeras pas l'étranger; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte. 22 Vous n'affligerez aucune veuve, ni aucun orphelin. 23 Si, en quoi que ce soit, tu les affliges, et qu'ils crient à moi, certainement j'entendrai leur cri; 24 et ma colère s'embrasera, et je vous tuerai par l'épée, et vos femmes seront veuves, et vos enfants orphelins.

25 Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu ne seras pas avec lui comme un usurier; vous ne lui imposerez pas d'intérêt. 26 Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché; 27 car c'est sa seule couverture, son vêtement pour sa peau: dans quoi coucherait-il? Il arrivera que, quand il criera à moi, je l'écouterai; car je suis miséricordieux. 28 Tu n'outrageras pas les juges, et tu ne maudiras pas le prince de ton peuple. 29 Tu ne différeras point à m'offrir de l'abondance de ton grenier et de ce qui coule de ton pressoir. Le premier-né de tes fils, tu me le donneras. 30 Tu feras ainsi de ton boeuf et de ton menu bétail: il sera sept jours avec sa mère; le huitième jour, tu me le donneras. 31 Et vous me serez des hommes saints, et vous ne mangerez point de la chair déchirée aux champs; vous la jetterez aux chiens.